

Exemple

le 01/09/2017

Décompte final cotisations définitives 2015

Revenus de l'année 2015	22.000 €
x tarif annuel de 22% = cotisation due pour 2015	4.840 €
Paiements (cotisations provisoires) déjà effectués dans le courant de l'année même (4 x 1.100 €)	4.400 €
Encore à payer (cotisations de régularisation)	440 €
A payer avant le 31.12.2017	